



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

### PROCÈS-VERBAL n°9

Réunion du : Mercredi 22 Septembre 2021

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

### **DEROGATIONS – SAISON 2021/2022**

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

**TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.**

**En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories**

**et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.**

**La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.**

### **DEROGATION HORAIRE**

#### **500 831 : CS MEAUX ACADEMY FOOTBALL**

U18 R3/D : Coup d'envoi des matches à domicile : 14h00.

U16 R3/C : Coup d'envoi des matches à domicile : 12h00.

**523 411 : US IVRY FOOTBALL**

Seniors R2/D : Coup d'envoi des matchs à domicile : 14h00.

U18 R3/D : Coup d'envoi des matchs à domicile : 14h00.

U16 R3/C : Coup d'envoi des matchs à domicile : 12h00.

**523 259 : JEANNE D'ARC DRANCY**

U18 R3/D : Coup d'envoi des matchs à domicile : 14h00, au stade Mauricie Baquet – 63 rue d'Alsace Lorraine à DRANCY.

**500 002 – RED STAR FC**

U18 R2/B : Coup d'envoi des matchs à domicile : 12h00.

**590 534 – ARGENTEUIL RC**

U17 REG/B : Coup d'envoi des matchs à domicile : 15h30, au stade Auguste Delaune à ARGENTEUIL.

**509 431 – SOISY ANDILLY MARGENCY FC**

U16 R3/A : Coup d'envoi des matchs à domicile : 12h00.

**COUPE DE FRANCE – 4<sup>ème</sup> TOUR**

Tirage au sort en visioconférence effectué par M. Jamel SANDJAK, Président de la L.P.I.F.F.  
Les matches du 4<sup>ème</sup> Tour auront lieu le Dimanche 03 Octobre 2021 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=381611&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

**Terrain indisponible le 03/10/2021**

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli, pour le vendredi 1er octobre 2021 à 12h.**

**En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

**Rappel règlementaire :**

En cas de résultat nul à la fin du règlementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but (suppression des prolongations).

**2/ Arbitrage :**

<b><u>4<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France</u></b>			
<b>Club Receptif</b>	<b>Club Visiteur</b>	<b>Nombre d'Arbitre</b>	<b>Prise en charge</b>
Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	<b>1 AO*</b>	A la charge du club recevant
Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	District Départemental 1 jusqu'à NATIONAL 3	<b>3 AO</b>	<b>AC**</b> - A la charge du club recevant <b>2 AA***</b> - A la charge des 2 clubs
District Départemental 1 jusqu'à NATIONAL 3	Dernière Division District jusqu'à NATIONAL 3	<b>3 AO</b>	A la charge du club recevant

\*AO : Arbitre Officiel

\*\*AC : Arbitre Central

\*\*\*AA : Arbitre Assistant

Nous vous rappelons que pour les rencontres couvertes par 1 seul Arbitre Officiel, si les clubs souhaitent deux Arbitres Assistants supplémentaires, ils doivent en faire la demande auprès du service arbitrage de la Ligue. Les arbitres seront alors à la charge du club demandeur.

### Pensez à venir retirer vos maillots

Les clubs qui disputeront le **4ème tour de la Coupe de France les 02 et 03 octobre prochains**, sont invités à venir retirer leurs maillots au siège de la LPIFF, **à partir du jeudi 23 Septembre 2021 et jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**  
**Se munir obligatoirement d'un courrier à en-tête du club.**

### SENIORS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

#### Tirage au sort du 1<sup>er</sup> Tour.

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 03 OCTOBRE 2021 à 14h30**, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :  
<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=388262&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

#### ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

#### INFOS CLUBS:

**En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.**

### CHAMPIONNAT SENIORS

#### **23392885 : MONTFERMEIL FC / SARCELLES AAS du 26/09/2021 (R2/C)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de report de MONTFERMEIL FC,

Au vu du motif invoqué, reporte le match à une date ultérieure.

#### **23392579 : LILAS FC 2 / OL. ADAMOIS 1 du 10/10/2021 (R2/D)**

Rappel :

Le club doit communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la ville des LILAS accompagné de l'attestation du propriétaire.

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

### U20 - CHAMPIONNAT

#### **23431611 : MONTFERMEIL FC / SARCELLES AAS du 26/09/2021 (ELITE 1)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de report de MONTFERMEIL FC,

Au vu du motif invoqué, reporte le match à une date ultérieure.

#### **23760503 : PARISIENNE ES 20 / DEUIL ENGHEN FC 20 du 12/09/2021 (Elite 3/A)**

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de l'équipe de PARISIENNE ES.

#### **23431999 : NEUILLY OLYMPIQUE 20 / TRAPPES ES 20 du 12/09/2021 (Elite 2/B)**

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de l'équipe de TRAPPES ES.

**551851 – AS PARIS 18 (Elite 3/D)**

Courriel de la Mairie de Paris indiquant que les terrains 2 et 3 du Parc des Sports de Bobigny sont indisponibles pour cause de travaux.

Suite à ces indisponibilités, la Mairie de Paris a accordé un nouveau créneau au club de AS PARIS 18 permettant aux rencontres d'avoir lieu.

La Commission fixe la rencontre suivante du club :

23760907 : PARIS 18 AS 20 / HOUILLES SO 20 du 26/09/2021 à 15h au stade de la Porte de la Chapelle.

**542388 – MAISONS ALFORT F.C (Elite3/B)**

Courriel du club demandant de débiter ses rencontres à domicile à 11h30.

**Accord de la Commission.**

**VILLENEUVE ABLON US 1 – 580485 – U20 ELITE 2/A**

Rappel : reste 1 match ferme de suspension de terrain à purger sur cette saison 2021-2022.

Le club doit communiquer, **pour le vendredi 24/09/2021 à 12h00 au plus tard**, le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors des villes de VILLENEUVE LE ROI et d'ABLON SUR SEINE accompagné de l'attestation du propriétaire, pour son 1<sup>er</sup> match à domicile de la saison 2021/2022.

Match concerné :

23431741 – VILLENEUVE ABLON U.S. 1 / GARENNE COLOMBES A.F. 1 du 26/09/2021

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**23431602 : ENTENTE SANNOIS SAINT GRATIEN 20 / NANTERRE ES 20 du 12/09/2021 (Elite 1)**

Reprise de dossier.

Au vu des nouveaux éléments (relevé de la permanence téléphonique, mail du club de NANTERRE ES), attestant de la présence de NANTERRE ES,

La Commission annule le forfait non avisé de NANTERRE ES.

**544034 – BUSSY SAINT GEORGES (Elite 3/B)**

Courriel du club de BUSSY SAINT GEORGES indiquant son forfait général.

La Commission enregistre le forfait général de BUSSY SAINT GEORGES FC.

**548744 – COURONNES O.F.C**

Courriel du club ainsi que de la mairie attestant de travaux sur le terrain de 1 de MARYSE HILSZ.

Les matches de COURONNES OFC auront lieu sur le terrain n°2 du stade Maryse Hilsz à PARIS 20.

**Accord de la Commission.**

**U20 - FEUILLE de MATCH MANQUANTE**

**1<sup>er</sup> rappel**

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23431604 : SARCELLES AAS 20 / PARIS 13 ATLETICO 20 du 12/09/2021 (Elite 1)

23760899 : LUTH S.C 20 / CHANTELOUP LES VIGNES U.S 20 du 12/09/2021 (Elite 3/D)

**- COUPE GAMBARDILLA - CREDIT AGRICOLE -**

**1<sup>er</sup> Tour**

**23840379 : MAUREPAS AS / US IVRY FOOTBALL du 19/09/2021**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la rencontre a été arrêtée à la 15<sup>ème</sup> minute de jeu suite à la blessure d'un joueur de MAUREPAS AS,

Considérant que le joueur n'a pu être déplacé du terrain qu'après l'arrivée sur place des pompiers, 45 minutes plus tard,

Considérant que l'arbitre a décidé de ne pas faire reprendre la rencontre, les conditions n'étant pas requises, Par ces motifs,

**. donne match à rejouer le 03 octobre 2021.**

**La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance de l'article 20.2.3. du R.S.G. de la L.P.I.F.F. relatives aux dispositions prévues quant à la qualification des joueurs en cas de match donné à rejouer.**

**23839007 : BREUILLET FC / VERSAILLES JUSSIEU du 19/09/2021**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la rencontre a été interrompue sur le score de 4 à 0, en raison de moins de 8 joueurs pour l'équipe de VERSAILLES JUSSIEU, à la reprise après la mi-temps,

Par ce motif,

**. donne match perdu par pénalité à l'équipe de VERSAILLES JUSSIEU, l'équipe de BREUILLET FC est qualifiée pour le prochain tour.**

**23840391 : JANVILLE LARDY ASL / VILLEJUIF US du 19/09/2021**

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de JANVILLE LARDY. VILLEJUIF US qualifié pour le prochain tour.

**23839051 : REGION HOUDANAISE FC / COURDIMANCHE AS du 19/09/2021**

Courriel (hors délais) de REGION HOUDANAISE indiquant son forfait sur ce match.

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant l'absence des 2 équipes à l'heure du coup d'envoi.

Enregistre les forfaits non avisés de REGION HOUDANAISE et COURDIMANCHE AS.

**23839010 : LEVALLOIS SC / NEUILLY PLAISANCE du 19/09/2021**

Courriel du 19/09/2021 (hors délais) de NEUILLY PLAISANCE informant de son forfait.

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de NEUILLY PLAISANCE. LEVALLOIS SC qualifié pour le prochain tour.

**23840464 : FOURQUEUX FOOT OMS / GENNEVILLIERS CSM du 19/09/2021**

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de FOURQUEUX FOOT OMS.

GENNEVILLIERS CSM qualifié pour le prochain tour.

**23840461 : ECOLE PLESSEENNE / DAMMARIE LES LYS FC du 19/09/2021**

Courriel d'ECOLE PLESSEENNE (hors délais) indiquant son forfait.

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé d'ECOLE PLESSEENNE. DAMMARIE LES LYS FC qualifié pour le prochain tour.

**23840389 : MEAUX ADOM / ROSNY SOUS BOIS SO du 19/09/2021**

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de ROSNY SOUS BOIS SO.

MEAUX ADOM qualifié pour le prochain tour.

**23839430 : MONTIGNY LES CORMEILLES / GUYANCOURT FOOT ES du 19/09/2021**

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de GUYANCOURT FOOT ES.

MONTIGNY LES CORMEILLES qualifié pour le prochain tour.

**23838970 : PUISEUX LOUVRES 95 / UJA MACCABI PARIS du 19/09/2021**

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de PUISEUX LOUVRES 95.

UJA MACCABI PARIS qualifié pour le prochain tour.

**23840423 : MAGNY LE HONGRE FC / GARGES LES GONESSE FCM du 19/09/2021**

Courriel de MAGNY LE HONGRE FC (hors délais) indiquant son forfait.

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de MAGNY LE HONGRE FC.

GARGES LES GONESSE FCM qualifié pour le prochain tour.

**23839428 : : POIGNY LA FORET US / JEUNESSE ETAMPOISE du 19/09/2021**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant l'absence de l'équipe de JEUNESSE ETAMPOISE à l'heure du coup d'envoi,

Enregistre le forfait non avisé de JEUNESSE ETAMPOISE.

POIGNY LA FORET US qualifié pour le prochain tour.

**23839419 : MONTMAGNY S. / LIONS DE MAGNANVILLE FC du 19/09/2021**

Courriel des LIONS DE MAGNANVILLE.

Considérant l'absence de l'équipe de MONTMAGNY S. à l'heure du coup d'envoi,

Enregistre le forfait non avisé de MONTMAGNY S.

LIONS DE MAGNANVILLE FC qualifié pour le prochain tour.

**23840478 : SOISY SUR SEINE AS / VGA SAINT MAUR du 19/09/2021**

Courriel des 2 clubs informant d'une erreur sur le score de la rencontre.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel confirmant l'erreur de saisie sur le résultat,

enregistre le score comme suit :

SOISY SUR SEINE AS. : 0 but.

SAINT MAUR VGA : 5 buts.

La Commission rappelle aux clubs qu'il convient de vérifier les informations saisies sur la FMI lors des signatures d'après match.

**2<sup>ème</sup> Tour**

Les rencontres auront lieu le dimanche 03 octobre 2021 à 14h30, sur les installations du club premier nommé. **(Lever de rideau entre 11h45 et 12h30).**

**EXEMPTS** : AS MAUREPAS ou US IVRY FOOTBALL et CHELLES AS.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=381619&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

**Terrain indisponible le 03/10/2021**

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le mardi 28 septembre 2021. En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Cette épreuve est ouverte aux licenciés U18 et U17.

**Les joueurs licenciés U19 NE PEUVENT PAS y participer.**

Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions médicales figurant à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F..

Le nombre maximum de joueurs (titulaires et remplaçants) pouvant être inscrits sur la feuille de match est de : 16 à partir du 1er tour de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole (article 7.11 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.)

Il peut y avoir trois joueurs remplacés.

Dans cette épreuve éliminatoire de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole, les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et à ce titre, revenir sur le terrain sous condition d'être inscrit sur la feuille de match avant la rencontre. Dans ce cas et à la condition que la rencontre se

déroule effectivement ou qu'au moins elle ait un commencement d'exécution, les joueurs inscrits sur la feuille de match sont considérés avoir pris part effectivement à la rencontre à un moment quelconque de la partie, sauf mention contraire notée par l'arbitre sur la feuille de match (article 22 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.)

**EPREUVE:**

Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Section et d'en aviser son adversaire.

L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.

En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

**Arbitrage:**

Pour ces rencontres, il sera désigné **(1) UN** Arbitre officiel, à la charge du club recevant.

**Rappel du calendrier de la Coupe Gambardella – Crédit Agricole.**

3<sup>ème</sup> Tour : Dimanche 17 Octobre 2021.

4<sup>ème</sup> Tour : Dimanche 31 Octobre 2021.

Finales Régionales : Dimanche 14 Novembre 2021.

**U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****Tirage au sort du 1<sup>er</sup> Tour.**

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 03 OCTOBRE 2021 à 14h30**, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

**U18 - CHAMPIONNAT****Courriel de MANTOIS 78 FC – R1**

La Commission enregistre le changement de terrain pour les rencontres à domicile :  
Stade Jean Paul DAVID (synthétique) – avenue Albert Camus à MANTES LA JOLIE.

**23412033 : ROISSY EN BRIE US / EPINAY ACADEMY du 26/09/2021 (R3/C)**

Arrêté municipal de la mairie de ROISSY EN BRIE informant de la fermeture des installations le 26/09/2021, en raison d'une manifestation.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 26 septembre 2021 à 13h, au stade Léo Lagrange à EPINAY SUR SEINE.

Les rencontres deviennent :

Aller – 23412033 : EPINAY ACADEMY / ROISSY EN BRIE le 26/09/2021

Retour – 23412124 : ROISSY EN BRIE / EPINAY ACADEMY le 13/03/2022

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**23412039 : EPINAY ACADEMIE / FONTENAY SOUS BOIS US du 10/10/2021 (R3/C)**

Arrêté municipal de la mairie d'EPINAY SUR SEINE informant de la fermeture des installations, en raison d'une manifestation.

La Commission demande au club d'EPINAY ACADEMIE de se rapprocher de son adversaire pour une inversion.

**23411594 : POISSY AS 1 / CLAYE SOUILLY 1 du 10/10/2021 (R2/B)**

Rappel :

Le club doit communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville de POISSY accompagné de l'attestation du propriétaire pour son match :

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**U17 REGIONAL - CHAMPIONNAT****23452530 : ARGENTEUIL RC / MONTFERMEIL FC du 26/09/2021 (Poule B)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de report de MONTFERMEIL FC,

Au vu du motif invoqué, reporte le match à une date ultérieure.

**U16 – CHAMPIONNAT****23413240 : VINCENNES CO / MONTFERMEIL FC du 26/09/2021 (R3/B)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de report de MONTFERMEIL FC,

Au vu du motif invoqué reporte le match à une date ultérieure.

**Courriel de COURONNES OFC – R3/B**

La Commission enregistre le changement de terrain pour les rencontres à domicile :  
Stade Marise Hilsz 2 (synthétique) – 34, rue M. Hilsz à Paris 20<sup>ème</sup>.

**23413370 : GRIGNY US / VILLEJUIF US du 26/09/2021 (R3/C)**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 13h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VILLEJUIF US.

**U15 REGIONAL – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**

Rappel :

Cette coupe se dispute par **élimination directe** entre les équipes engagées (Décision actée lors du Comité Directeur du 30/08/2021).

Calendrier :

Tour n°1 - Cadrage : le samedi 27 novembre 2021

1/8èmes : le samedi 15 janvier 2022

1/4 : le samedi 05 mars 2022

1/2 : le samedi 16 avril 2022

Finale : le samedi 11 juin 2022

**Tour de Cadrage – samedi 27/11/2021**

Les rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu **le SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021** (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=385637&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

**Clubs exempts : 8**

MONTROUGE FC – PALAISEAU US – PARIS CENTRE DE FORMATION – MANTOIS FC 78 – EVRY FC  
– PARIS ST GERMAIN FC – PARIS FC – CRETEIL US

**ARBITRAGE :**

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

**U15 REGIONAL – CHAMPIONNAT****23374184 : MONTFERMEIL FC / FC 93 BOBIGNY BG du 25/09/2021 (R1/B)**

La Commission,



Pris connaissance de la demande de report de MONTFERMEIL FC,  
Au vu du motif invoqué reporte le match au samedi 23/10/2021.

**544051 – JEUNESSE AUBERVILLIERS – poule B**

Rappel : reste à purger une suspension de terrain de 2 matchs fermes sur la saison 2021-2022

Le club doit communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre situé à 20 kms minimum de la Ville d'AUBERVILLIERS, accompagné de l'attestation du propriétaire et ceci pour ses 2 premiers matchs à domicile.

**23374192 JEUNESSE AUBERVILLIERS / SARCELLES AAS du 25/09/2021**

Ce match se jouera au Parc des Sport de Choisy le Roi – Plaine Nord – terrain n°1 à CHOISY LE ROI.  
Coup d'envoi : 15h00.

**Dernier match concerné :**

23374226 JEUNESSE AUBERVILLIERS / CRETEIL US du 16/10/2021

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF****Calendrier des tours :**

Tour n°1 - Cadrage : le samedi 09 octobre 2021

1/32èmes : le samedi 23 octobre 2021

1/16èmes : le samedi 27 novembre 2021

1/8èmes : le samedi 15 janvier 2022

1/4 : le samedi 05 mars 2022

1/2 : le samedi 16 avril 2022

Finale : le samedi 11 juin 2022

**Tirage au sort du Tour de Cadrage : 18 matchs**

Les rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu **le SAMEDI 09 OCTOBRE 2021 (visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF).**

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=385636&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

**Exempts : 46 équipes**

22 équipes de R1

7 équipes de R2

17 équipes de R3

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

**U14 - CHAMPIONNAT****23373788 : MONTFERMEIL FC / VIRY CHATILLON ES du 25/09/2021 (R1/B)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de report de MONTFERMEIL FC,

Au vu du motif invoqué, reporte le match au samedi 06/11/2021.

**23373160 BUSSY ST GEORGES FC 1 / ENTENTE SSG 1 du 25/09/2021 – R3/B**

Demande de BUSSY ST GEORGES FC 1 pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'ENTENTE SSG qui doit parvenir au plus tard le vendredi 24/09/2021 – 12h00.

**C.D.M. – CHAMPIONNAT****520 101 – SAINT MICHEL FC 91 (CDM – R3/C)**

Courriel de SAINT MICHEL FC 91.

La Commission enregistre le forfait de cette équipe.

**L'équipe C.D.M. de SAINT MICHEL FC 91 est déclarée forfait général.**

**23395165 : CASA DE GALICIA PARIS 5 / COURONNES OFC 5 du 05/06/2022 (R3/D)**

Rappel

Attestation de la Mairie de Paris informant de l'indisponibilité des installations, en raison d'une manifestation à cette date.

L'inversion de la rencontre étant impossible, les deux clubs évoluant sur le même stade, la Commission demande au club de CASA DE GALICIA de lui communiquer un terrain de repli pour jouer ce match.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

**C.D.M. - FEUILLE de MATCH MANQUANTE****1<sup>er</sup> rappel**

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23394902 : FONTENAY SOUS BOIS US / SAINT ARNOULT FC 78 du 12/09/2021 (R3/C)

**ANCIENS – CHAMPIONNAT****23395175 : SENART MOISSY / MONTFERMEIL FC du 26/09/2021 (R1)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de report de MONTFERMEIL FC,

Au vu du motif invoqué, reporte le match au 03/10/2021.

**23395174 : CLICHOIS UF / FLEURY 91 FC du 26/09/2021 (R1)**

Inversion.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 26 septembre 2021 à 9h30, sur le stade Lascombe à FLEURY MEROGIS.

Les rencontres deviennent :

Aller – 23395174 : FLEURY 91 FC / CLICHOIS UF du 26/09/2021

Retour – 23395265 : CLICHOIS UF / FLEURY 91 FC du 13/03/2022

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**23395667 : BOURG LA REINE AS / PETITS ANGES PARIS du 12/09/2021 (R3/B)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée,

enregistre le 1<sup>er</sup> forfait non avisé de l'équipe des PETITS ANGES PARIS

BOURG LA REINE AS (3 pts – 5 buts)

PETITS ANGES PARIS (-1 pt – 0 but).

**23396248 : ROISSY EN BRIE US / VELHA GUARDA PARIS du 26/09/2021 (R3/D)**

Arrêté municipal de la mairie de ROISSY EN BRIE informant de la fermeture des installations le 26/09/2021, en raison d'une manifestation.

Inversion.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 26 septembre 2021 à 9h00, au Parc des Sports n°5 à BOBIGNY.

Les rencontres deviennent :

Aller – 23396248 : VELHA GUARDA PARIS / ROISSY EN BRIE US le 26/09/2021

Retour – 23396314 : ROISSY EN BRIE US / VELHA GUARDA PARIS le 13/03/2022

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**23396255 : EPINAY ACADEMIE / ROISSY EN BRIE US du 10/10/2021 (R3/D)**

Arrêté municipal de la mairie d'EPINAY SUR SEINE informant de la fermeture des installations, en raison d'une manifestation.

La Commission demande au club d'EPINAY ACADEMIE de se rapprocher de son adversaire pour une inversion.

**23395937 : MENU COURT AS / SAINT BRICE FC du 26/09/2021 (R3/A)**

Courriel de l'AS MENU COURT et arrêté municipal de la mairie de MENU COURT informant de la fermeture des installations, en raison d'une manifestation.

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.

**23395490 : COMBS LA VILLE CA / STAINS ES du 26/09/2021 (R2/B)**

Courriel du CA COMBS LA VILLE et attestation de la Mairie de COMBS LA VILLE informant de la fermeture des installations, en raison d'une manifestation.

Courriel de COMBS LA VILLE CA.

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.